

ANACAPH vient d'organiser une série de colloques sur le crédit au profit de ses caisses populaires membres à travers tout le pays avec l'appui de PRIMA. Aujourd'hui, nous sommes ici réunis pour clôturer cette série avec un colloque national dont le thème est : **Les caisses populaires haïtiennes vers la création de richesses et d'emplois.**

Les statistiques économiques et sociales d'Haïti sont alarmantes. De grâce, je vous épargne les chiffres. Elles sont toutes publiées dans tous les rapports nationaux et internationaux.

Nous vivons dans un pays qui ne produit pas suffisamment de richesses pour la satisfaction des besoins de sa population. Un pays qui ne crée pas suffisamment d'emplois pour sa population. Nous vivons dans un pays qui vit dans une large mesure de l'importation et de l'aide internationale. Un pays qui pour survivre exporte ses ressources humaines et sa force de travail qu'il devrait utiliser pour la création de richesses et pour son développement.

Haïti n'arriverait jamais à se développer, à résoudre de façon durable ses problèmes économiques, sociaux et environnementaux dans le cadre de ce modèle. C'est pourquoi, l'ANACAPH travaille de mieux en mieux pour que le réseau soit au cœur du développement socio économique local durable.

Au moment où la quasi-totalité des institutions financières orientent leur crédit uniquement dans les villes vers le commerce de produit d'importation, ANACAPH accompagne ses caisses et les oriente vers le financement des micro et petites entreprises de production de biens et de services en milieu urbain et milieu rural.

Suite à une série de réflexion sur la mission globale des caisses à savoir économique, financière et sociale, des publications d'études sur les filières agricoles et non agricoles. L'ANACAPH avec l'appui **du programme du renforcement intégré du milieu des affaires** met le cap sur les micro petites entreprises plus particulièrement celles de services et de production qui par la dynamisation et l'intensification de leurs activités tant urbain que rural peut contribuer à la réalisation spécifique des objectifs de création d'emplois, de réduction de chômage, de croissance, de productivité et d'innovation

ANACAPH est aussi consciente des défis à relever. Ils sont de plusieurs ordres :

- **Défis à l'environnement de la microfinance dans le pays.** On dirait que tout le monde peut faire n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment en matière de microfinance. Il semble que la société n'a pas entièrement tiré toutes les leçons de la dérive des pseudos caisses de 10 %. Aujourd'hui, des boutiques s'arrogent le droit de

collecter l'épargne sous le couvert de "sabotay". L'ANACAPH tire la sonnette d'alarme contre cette nouvelle dérive financière qui s'annonce.

Les institutions de microfinance sœurs, appelé micro finance non coopérative ont aussi besoin de législation favorisant leur développement.

- **Défis liés à l'environnement des affaires dans le pays.**

Les crises structurelles ajoutées à des crises conjoncturelles rendent l'environnement des affaires extrêmement difficile. Créer et développer une entreprise en Haïti ressort du parcours du combattant. Les risques courus par les entreprises diminuent leur accès au crédit et fragilisent les institutions qui comme les Caisses Populaires leur accordent du crédit.

- **Défis lié à l'insuffisance de l'épargne.**

Les Caisses populaires pour faire du crédit comptent surtout sur l'épargne assez maigre de leurs membres. Elle s'avère insuffisant pour répondre à notre noble ambition de faciliter l'accès au crédit des entreprises de production de biens et de services. Pour leur installation, leur équipement, et leur fonctionnement elles ont besoins de fonds substantiels.

- **Défis liés au rôle de l'État**

Pour les caisses populaires l'État joue un rôle important de supervision et de contrôle. Cependant il existe une multitude de caisses dans le pays qui évoluent sans aucun contrôle et en dehors des normes. Elles ont besoin d'être supervisées et surtout de l'encadrement.

Nous souhaitons vivement que l'État participe au financement direct du secteur coopératif par des prêts, des fonds de garantie et des allocations

- **La promotion et l'encadrement du secteur constitue aussi un défi.**

Haïti est une république coopérative. Pour matérialiser cette affirmation des efforts de promotion doivent être réalisés au profit du secteur. ANACAPH réalise déjà un effort important dans ce sens. Elle assure la promotion, la formation, la défense du secteur, elle cherche tout particulièrement à assurer la bonne gouvernance du réseau, tel qu'il illustre le thème du courrier trimestriel de l'ANACAPH « Caisses Populaires Haïtiennes : Acteur du développement humain durable ». Toutefois, une centaine de caisses n'ont aucun encadrement. ANACAPH est prête à mettre son expertise et ses dix ans d'expérience à profit pour leur encadrement. Nous manifestons aussi notre volonté pour faciliter la communication entre les caisses populaires et les coopératives agricoles et autres. En ce sens ANACAPH attend l'appui et est prêt à collaborer avec

l'état plus particulièrement le ministère de la planification et le ministère de l'agriculture. Il faudrait alors du financement adéquat à l'ANACAPH pour réaliser sa mission combien important étant la seule association nationale des caisses Populaires Haïtiennes.

Merci beaucoup de votre présence